

Communiqué de Presse

30 avril 2025

Versailles Grand Parc s'engage pour le climat : un plan ambitieux pour le territoire

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc a adopté le 1^{er} avril dernier **son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, un outil stratégique et opérationnel visant à lutter contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air et favoriser la transition énergétique sur le territoire.

Un engagement structuré en cinq étapes

Le PCAET de Versailles Grand Parc se décline en cinq étapes :

1. **Diagnostic territorial** : évaluation des émissions de gaz à effet de serre, de la qualité de l'air, de la consommation énergétique et de la vulnérabilité au changement climatique.
2. **Stratégie territoriale** : définition des priorités et objectifs pour réduire les émissions, maîtriser la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et s'adapter aux changements climatiques
3. **Évaluation environnementale stratégique** : prise en compte des enjeux environnementaux propres au territoire
4. **Plan d'action** : mise en œuvre d'actions concrètes pour atteindre les objectifs fixés, avec des indicateurs de suivi pour évaluer l'efficacité des mesures
5. **Suivi et évaluation** : mise en place d'un dispositif de suivi pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les actions si nécessaires

Des bénéfices concrets pour le territoire et ses habitants

La mise en œuvre du PCAET apportera de nombreux bénéfices au territoire de Versailles Grand Parc et à ses habitants :

- **Une meilleure maîtrise énergétique grâce au développement des énergies renouvelables** : soutien à la production locale d'énergie propre (géothermie, filière solaire photovoltaïque...) favorisant l'autonomie énergétique du territoire.
- **Un bénéfice santé et une amélioration de la qualité de l'air** : réduction des polluants atmosphériques grâce à des actions ciblées sur les transports et les modes de chauffage.
- **Une réduction des consommations énergétiques** : promotion de la sobriété énergétique et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et les infrastructures.
- **Un territoire moins vulnérable au changement climatique** : mise en place de mesures d'adaptation pour renforcer la résilience du territoire face aux événements climatiques extrêmes.
- **Une meilleure qualité de vie** : végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité, un environnement plus apaisé via le développement des modes de transport sobres et décarbonés.
- **Un territoire plus attractif** : accompagnement des acteurs économiques dans la transition écologique, éco-exemplarité, soutien à l'économie locale à travers des projets durables.

Une démarche participative

Versailles Grand Parc souhaite impliquer pleinement les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET. Une enquête publique est prévue à l'été 2025, offrant à chacun l'opportunité de contribuer à la construction d'un avenir plus durable pour le territoire.

>> Documents à télécharger sur : <https://bit.ly/pcaetvgpdocuments> <<

Contacts :

Carole Beauchet, Directrice de la communication,
carole.beauchet@agglovgp.fr

